Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 26 Novembre 2015

Plis électoraux, nouvelles activités, nouveaux services : La Poste doit payer, La Poste doit embaucher !

Alors que la boîte communique en long en large et en travers sur la baisse des volumes courrier, dans le même temps, elle n'en finit pas de rajouter de nouvelles activités aux agents : 2ème présentation, remises commentées, visites de personnes, portages divers, recyclage de papier, distribution des colis, collecte de capsules de café, collecte inversée, etc. etc. La liste est longue. Pour les facteurs, la coupe est pleine. La Poste doit embaucher et rémunérer les agents pour cette surcharge de travail !

Ces nouvelles charges de travail sont effectuées sans formation et avec consigne de les prioriser au détriment de la distribution du courrier. Alors que les usagers et les professionnels ont subi au 1er janvier 2015 une augmentation du tarif du timbre la qualité du délai d'acheminement n'est plus respectée *(voir l'enquête UFC-Que Choisir)*. Sachant que les Résultats d'Exploitation de La Poste sont supérieurs de 16% par rapport aux objectifs de 2014, après avoir touché près d'un milliard d'euros de CICE pour créer des emplois, La Poste a l'obligation d'embaucher et d'augmenter les salaires.

En fait la direction introduit une charge supplémentaire et allonge la durée de travail, éléments qui ne sont pour le moment pas calculés dans le temps de travail.

La CGT exige la reconnaissance de ces prestations dans le calcul de la tournée des facteurs, qui s'allonge de fait, alors que la direction perçoit une rémunération pour le service, sans rien prévoir pour les agents.

Les tournées ont déjà été rallongées en haut-le-pied et en nombre d'usagers ; même si La Poste justifie ces nouveaux services par la baisse du courrier, il faut bien se rendre compte que pour le facteur, le temps est le même pour une ou deux lettres dans une boîte. Avant toutes nouvelles démarches envers ces nouveaux *« services »,* il faudrait d'abord que les facteurs aient le temps d'effectuer leur travail correctement, qu'il y ait assez de monde pour faire la distribution de l'ensemble du courrier.

Et le service postal ? Il n'y a jamais eu autant de tournées non assurées !

En effet, pour les facteurs, la baisse du volume du courrier s'est traduite par :

- Des réorgs incessantes
- Un allongement des tournées
- La dégradation des conditions de travail
- La réduction du nombre de jours de repos cycliques
- La réduction des emplois de remplaçants

NOUS DEVONS AGIR COLLECTIVEMENT, PARTOUT A PARIS CONTRE TOUTE NOUVELLE REORG ET TOUTE NOUVELLE DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Facteurs, pas démarcheurs !

Temps L, catalogues Bruneau, SFR, Eiffage… l'image du facteur est sérieusement mise à mal par des opérations marchandes dans lesquelles les agents ne se reconnaissent pas et qui ne répondent pas aux besoins des usagers. Pour la CGT, il est indispensable que les postiers se retrouvent dans des activités qui rendent service à la population, avec les moyens et les salaires qui vont avec, mais il est hors de question d'assurer des opérations marchandes où l'on ne considère plus les citoyens comme des usagers du service public mais comme des clients qui doivent rapporter un maximum.

Plis électoraux : le mépris !

La Poste l'a annoncé, il n'y aura pas de compensation pour la distribution des catalogues ce qui est scandaleux car elle touche de l'argent du Ministère de l'Intérieur pour assurer cette mission.

Ce travail supplémentaire important pour la démocratie justifie pleinement que chaque postier perçoive une rémunération. Pour la CGT, les plis électoraux doivent être payés pour prendre en compte la pénibilité de ce travail supplémentaire dans une période où le trafic est important.

Le sérieux, la qualité et la rapidité du service rendu par les postiers sont unanimement reconnus. Oui, cela a un prix, ce travail doit être payé

Outre le poids des sacoches et des dépôts relais, la distribution de ce type de plis occasionne toujours des difficultés supplémentaires pour insérer nombre de ces plis dans des boites aux lettres non normalisées. Pourtant A cela se rajoute le renouvellement des cartes électorales, qui occasionne du travail supplémentaire avec un traitement particulier des retours.

La CGT exige que soit compensée la distribution des plis aux élections régionales afin de compenser la surcharge de travail, elle exige également que toute la transparence soit faite sur l'utilisation par La Poste de l'argent alloué par le Ministère de l'Intérieur.

Les personnels revendiquent :

- 1 heure de RC *(au choix de l'agent payé ou rendue)* pour 30 plis, pour chaque agent
- 2 jours de RC de compensation pour la surcharge de travail
- 5 heures pour chaque scrutin, pour tous les autres agents participants au traitement des plis *(manutention, tri, traitement des rebuts...)*
- Aucune sécabilité les semaines de scrutin, à la distribution
- La prise en compte dans le temps de travail des nouvelles activités et travaux supplémentaires